



14ème législature

Question N° : 52296	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Francophonie		Ministère attributaire > Francophonie
Rubrique > langue française	Tête d'analyse > défense et usage	Analyse > rapport parlementaire. préconisations.
Question publiée au JO le : 18/03/2014 Réponse publiée au JO le : 20/05/2014 page : 4038 Date de changement d'attribution : 10/04/2014		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les propositions pour une ambition francophone du rapport d'information enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 22 janvier 2014. Il lui demande si elle compte mettre en œuvre la proposition formulée au troisième tiret du point 1.

Texte de la réponse

Le numérique constitue un formidable levier de diffusion de la langue française. C'est aussi un moyen pour créer des réseaux et conquérir de nouveaux publics. Le ministère des affaires étrangères et du développement international a développé, à travers l'action de ses opérateurs et de son réseau à l'étranger, en lien avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), différents instruments numériques favorisant les contacts entre élèves et enseignants « de » et « en » français, conçu des méthodes d'enseignement en ligne, mis en place des plates-formes d'échanges entre anciens étudiants, chercheurs et élèves de nos établissements, etc. A aussi été lancé le site de promotion du français pour le grand public « Parlons français, c'est facile », dont la gestion a été confiée par le ministère à TV5 Monde. Le numérique irrigue la plupart des projets universitaires mis en oeuvre par le Département au cours des dix dernières années, et notre réseau appuie le développement de la plate-forme France université numérique (FUN) initiée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au-delà des efforts français, ce sont aussi tous les autres pays francophones et les organisations internationales francophones qui contribuent à nourrir cet espace linguistique commun, à créer un sentiment d'appartenance et à développer une communauté d'intérêts. Grâce à ses contenus et à ses utilisateurs de plus en plus nombreux, la langue française retrouve peu à peu dans l'univers numérique la place qui est la sienne dans le monde réel (6e langue la plus parlée ; 2e langue la plus apprise). Si un grand portail numérique francophone devait voir le jour, ce serait sans doute à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) de porter un tel projet fédérateur. Une nouvelle stratégie numérique francophone a en effet été adoptée lors du XIVe Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Kinshasa, en 2012, et qui, selon les termes de M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF, « apporte des innovations importantes dans l'action de la francophonie afin que le numérique soit un des moteurs du développement et renforce la participation citoyenne, l'expression des libertés démocratiques et la place de la langue française sur la toile en devenant un axe prioritaire de la solidarité francophone ».